

*Voir la notice sur le site internet de l'AFM : <http://www.afm-france.org>
puis "La Recherche" puis "Appel d'offres".



APPEL D'OFFRES* AFM 2008

CET APPEL D'OFFRES VISE A DEVELOPPER LES RECHERCHES PERMETTANT (1) D'APPROFONDIR LES CONNAISSANCES SUR LE SYSTEME NEUROMUSCULAIRE ET SA PHYSIOPATHOLOGIE, ET (2) DE FAVORISER L'EMERGENCE DE THERAPEUTIQUES INNOVANTES SPECIFIQUES AUX MALADIES NEUROMUSCULAIRES ET AUX MALADIES GENETIQUES RARES, ET/OU EXTRAPOLABLES AUX MALADIES DU SYSTEME NEUROMUSCULAIRE.

1 / APPEL D'OFFRES GENERAL

1.1. MYOLOGIE FONDAMENTALE ET PHYSIOPATHOLOGIE DES MALADIES DU SYSTEME NEUROMUSCULAIRE

❖ Compréhension des mécanismes physiologiques et physiopathologiques, portant sur la structure et la fonction au cours du développement, du vieillissement, de la dégénérescence et de la régénération du :

MUSCLE SQUELETTIQUE - MOTONEURONE - JONCTION NEUROMUSCULAIRE - MUSCLE CARDIAQUE - MUSCLE LISSE

1.2. CELLULES SOUCHES A VISEE MYOGENIQUE OU MOTONEURONALE

❖ Caractérisation et potentialités

❖ Greffes de cellules souches embryonnaires et « adultes »

1.3. DEVELOPPEMENT DES THERAPEUTIQUES :

Tous ces sujets peuvent faire l'objet de projets précliniques ou cliniques.

❖ **Thérapie génique et/ou cellulaire :**

- > Thérapie génique par transfert de gènes
- > Interventions sur les gènes et leurs messagers
- > Cellules génétiquement modifiées
- > Mise au point et développement de voies et systèmes d'administration

❖ **Thérapie pharmacologique plus spécifiquement orientée vers les maladies neuromusculaires :**

- > Molécules chimiques susceptibles d'interférer avec les mécanismes responsables des maladies neuromusculaires
- > Produits de biotechnologie
- > Molécules agissant sur l'expression de gènes de substitution ou capables de compenser la fonction d'une protéine génétiquement absente ou anormale (méthodes de criblage systématique, modélisation moléculaire...)

❖ **Création et validation d'outils pour l'évaluation des thérapies des maladies neuromusculaires :**

- > Histoire naturelle des maladies
- > Nouveaux outils d'imagerie du système neuromusculaire
- > Nouveaux outils (en particulier non invasifs) d'évaluation du système neuromusculaire et de leurs thérapies

1.4 MEDICAL ET MEDICO-SOCIAL :

Tout projet clinique visant à améliorer la prise en charge des malades, la connaissance de la maladie, son évolution ainsi que la qualité de vie des personnes atteintes de maladies neuromusculaires, notamment dans les domaines suivants : Pneumologique, Cardiologique, Orthopédique, Nutritionnel, Urologique, Stomatologique, Douleur ainsi que dans les domaines Psychologique et Social.

2/ ACTIONS THÉMATIQUES

- Projets en réseaux (nationaux et/ ou internationaux) ; projets collaboratifs d'au moins 3 équipes, en particulier :
 - > Maladies inflammatoires du muscle
 - > Dysferlinopathies
 - > Myopathies métaboliques
 - > Pathologies par altération d'épissage
- Mécanismes et traitement de la douleur en relation avec les maladies neuromusculaires
- Mécanismes immunopathologiques touchant le muscle et la jonction neuromusculaire
- Identification et mécanismes d'actions de gènes modificateurs dans les maladies neuromusculaires génétiques (par exemple : DMD, SMA)
- Aspects immunologiques des thérapeutiques : en particulier contrôle des rejets immunologiques (*autoimmunité, réponses anti-vecteurs, anti-transgènes thérapeutiques*).
- Mécanismes et traitement de la fibrose musculaire
- Thérapies des cardiomyopathies
- Myopathies très rares encore non identifiées au plan moléculaire et génique

L'Association Française contre les Myopathies

lance un Appel d'Offres avec deux sessions d'examen :

Dates limites de réception des dossiers :

• **5 octobre 2007** (première session)

• **29 février 2008** (seconde session)

Cet appel d'offres est ouvert aux équipes françaises ou étrangères.

Le soutien de l'AFM comporte :

1 / des subventions annuelles ou biennales ;

2 / des contrats à durée déterminée d'un an soit :

• à de jeunes chercheurs en thèse (M2 doit être acquis lors du dépôt de la demande), *renouvelables deux fois*;

• à des chercheurs post-doctorants, *renouvelables une seule fois, sauf cas exceptionnels*.

L'AFM ne finance aucune 2^{ème} année de stage post-doctoral à l'étranger.

LAURENCE TIENNOT-HERMENT
PRESIDENTE DE L'AFM

KETTY SCHWARTZ
PRESIDENTE DU CONSEIL SCIENTIFIQUE